



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNE NOUVELLE ENVELOPPE DE 15,7 MILLIONS DE \$EU EN FAVEUR DES FORÊTS TROPICALES

Lancement de neuf nouveaux projets et d'une stratégie de gestion des connaissances

LIBREVILLE, GABON, le 30 novembre 2013: Le Conseil international des bois tropicaux (CIBT) a annoncé aujourd'hui, lors de la clôture de sa quarante-neuvième session, que les fonds mis à la disposition de l'OIBT pour ses travaux durant l'année s'élevaient à 15,7 millions \$EU, dont 10 millions \$EU ont fait l'objet de contributions annoncées lors de la présente session.

Ces fonds permettront de mettre en œuvre des projets sur le terrain et des travaux d'orientation politique ayant pour vocation d'aider à atteindre les objectifs de l'Organisation. Les projets aideront les producteurs de bois tropicaux dans des domaines comme la restauration des forêts vulnérables à Fidji; la conservation d'essences indigènes de haute valeur à Sumatra en Indonésie; le renforcement des capacités en matière de coupes à impact réduit (CIR) en Malaisie Péninsulaire; la mise au point de normes en matière de réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD) en Papouasie-Nouvelle-Guinée; le renforcement de la transformation du bois au Guyana; l'entrée en fonction d'un système national d'information forestière en Côte d'Ivoire; la promotion de la gestion durable des forêts africaines; la conservation des mangroves au Pérou; la gouvernance forestière dans le Darién au Panama; et la certification des forêts au Bénin.

Les fonds mis à la disposition des travaux d'orientation politique de l'Organisation permettront de mettre en œuvre des activités comme la démonstration de dispositifs de crédit destinés aux petites et moyennes entreprises (PME); le Programme OIBT-CITES; favoriser une meilleure compréhension de la contribution des services environnementaux à la gestion durable des forêts (GDF); des contributions aux travaux du Partenariat mondial sur la restauration des paysages forestiers; l'élaboration de profils environnementaux de produits (DEP) destinés aux produits bois tropicaux; la diffusion des directives de l'OIBT sur la gestion durable des forêts tropicales naturelles; la mobilisation des ressources pour les travaux de l'OIBT; et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des connaissances qui permettra de mieux faire connaître les travaux de l'OIBT. Un financement supplémentaire a également été apporté au Fonds Freezailah pour les bourses.

L'Union européenne (UE) a par ailleurs annoncé son intention de contribuer des fonds à l'OIBT à hauteur de 4 millions d'euros (environ 5 435 000 \$EU) qui seront destinés à mettre en œuvre un système de suivi indépendant du marché concernant les bois autorisés au titre du FLEGT (Plan d'action de l'UE relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux) qui entreront dans l'UE en vertu des Accords de partenariat volontaire négociés avec des pays tropicaux, sous réserve de l'issue satisfaisante d'un accord de contribution entre l'OIBT et l'UE.

Au nombre des bailleurs de fonds pour l'année 2013 figurent le Japon, l'Union européenne, l'Australie, les États-Unis d'Amérique, la Suisse et la République de Corée. Des ressources ont également été contribuées par le Fonds de l'OIBT pour le partenariat de Bali et des donateurs du secteur privé (*Marubeni* et *INDENA SAS*). Des descriptifs de l'ensemble des projets et activités nouvellement financés seront mis en ligne sur le site de l'OIBT.

La 49^e Session du CIBT a également donné lieu à plusieurs manifestations parallèles, couvrant toute une palette de sujets aussi intéressants que fascinants se rapportant à la foresterie durable, dont l'identification des essences forestières et les systèmes de traçabilité du bois en Afrique ayant recours à la prise d'empreintes génétiques ou aux isotopes stables, la certification des bois par le FSC ainsi que les entreprises forestières menées par les petits propriétaires ou les collectivités dans le contexte actuel, cette dernière ayant été organisée par le Groupe consultatif OIBT de la société civile. À l'ordre du jour du Conseil figurait également la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché, qui est organisée et modérée par le Groupe consultatif sur le commerce; le thème retenu pour cette année était «*Approches du commerce pour répondre aux exigences de légalité*».

Durant la cérémonie de clôture de la 49^e session, la Guinée équatoriale et l'Afrique du Sud, des pays qui étaient présents à la Session en qualité d'observateurs, ont tous deux indiqués qu'ils espéraient prochainement devenir membres de l'OIBT et que les formalités visant à finaliser leur adhésion étaient en cours. L'UE a également annoncé que la Croatie, en tant que nouveau membre de l'UE, rejoindrait sous peu l'OIBT.

Le Conseil est l'organe directeur de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Il se réunit au moins une fois par an afin de débattre de diverses questions ayant pour objet de favoriser la gestion durable des forêts tropicales et le commerce des bois tropicaux obtenus de manière pérenne. La cinquantième session du CIBT se tiendra à Yokohama (Japon) du 3 au 8 novembre 2014.

Pour en savoir plus sur l'OIBT en général et/ou la 49^e session du Conseil, prière de consulter notre site www.itto.int.